



Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

Mardi 13 Janvier. — SAINT HILAIRE

LUNDI 12 JANVIER 1914

La journée

Au Conseil des ministres, présidé par M. Poincaré, le ministre des Finances a donné connaissance d'un projet de loi sur le contrôle budgétaire, et le ministre de la Guerre a exposé le programme complet des dépenses militaires.

En raison du mouvement diplomatique nécessité par le retour en France de M. Delcassé, M. Paléologue est nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg; M. de Margerie remplace M. Paléologue à la direction des Affaires politiques; M. Chevalay est nommé ministre plénipotentiaire à Christiania.

La rentrée des Chambres aura lieu mardi 13 janvier. La séance au Palais-Bourbon sera consacrée à l'élection du président et du bureau.

Répondant à un interpellateur, le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, a déclaré à la Diète de Prusse que l'Empire devait tout à la France et que la Prusse devait tout à l'armée du roi. En conséquence, il s'opposerait de toutes ses forces aux progrès du libéralisme.

On croit que le voyage de M. Venizelos à Rome ne sera pas inutile à la reprise des bonnes relations gréco-italiennes.

Les pourparlers serbo-turcs pour la paix semblent fort compromis.

Yonan-Chi-Kai a dissous par décret le parlement chinois.

Le Parlement bulgare serait dissous.

Les révolutionnaires mexicains se sont emparés d'Ojinaga. Les fédéraux se sont réfugiés aux Etats-Unis.

Le XXV^e Congrès eucharistique international de Lourdes

Le Journal de la Grotte, du 11 janvier, annonce officiellement que le Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, accédant à la demande motivée qu'adressait naguère Mgr Schepfer à son vénéré président, Mgr Heylen, a décidé que le XXV^e Congrès se tiendrait à Lourdes les 22, 23, 24, 25 et 26 juillet de la présente année 1914.

LA PHILOSOPHIE DE M. BERGSON

Le Courrier des Cercles d'études écrivait dans son numéro d'octobre 1913 au sujet du beau et solide ouvrage de Mgr Farges :

Mgr Farges, en qui nous aimons à saluer le premier des néo-scholastiques français, était peut-être le philosophe le plus qualifié pour présenter à ceux qui n'ont pas perdu le goût du parler clair, la pensée essentiellement ondoyante de M. Bergson. Il l'a fait avec une précision implacable; et c'est une jouissance pour l'esprit de voir déboucher de la région des « phosphorescences », dont le reflet les transfigurent, les vulgarités sophistiques qu'une traduction en langage intelligible suffit à dissiper. On traitait des égarés de théâtre retrouvés dans la coulisse; sur la scène, dans leur vêtement d'emprunt, ils étincelaient; au dénouement, ce sont souvent de pauvres hères qu'on regrette presque d'avoir tant admirés. Mgr Farges excelle à signaler les traverses de la pensée sous le mirage des mots. Chaque fois que le brillant professeur de Sorbonne, pour élever un paradoxe, eût à la tentation facile de quitter l'idée pour l'image, son impitoyable critique relève avec vigueur l'illogisme d'un procédé qui fausse la marche logique de l'esprit. Il ne lui est pas moins de veiller à souligner les artifices de méthodes.

Un fort vol. in-8° de 490 pages, 3 francs; port, 0 fr. 50.

Préparation des élections

On prépare les élections. Seulement, il y a une manière et une autre. Nous avons précisément, dans les journaux de ce matin, un type frappant de la manière de l'opposition et un type de la manière de M. Caillaux.

Le premier nous est fourni par M. Piou, président de l'Action libérale, dans son discours de Bourg-en-Bresse. Il est à découvert, toutes fenêtres ouvertes, au grand jour. L'opposition n'a rien de caché; elle expose clairement la situation, dénonce impitoyablement les calculs et les manœuvres des adversaires, évente les pièges du gouvernement et de ceux qui n'en sont séparés momentanément que par des nuances destinées à s'effacer, et conclut par cette phrase lapidaire :

Notre rôle est bien simple : garder notre indépendance et notre programme. Telle est la manière de l'Action libérale, telle est celle de toute l'opposition.

Le second type, celui de la manière de M. Caillaux, nous est fourni par les révélations de M. Calmette, directeur du Figaro :

Il est désormais avéré que M. Caillaux prépare les élections par les machinations les moins avouables, parce que les plus louches, les plus honteuses, voire les plus délictueuses, aux fins de se procurer de l'argent pour alimenter l'institution de la corruption électorale !

M. Caillaux n'opère pas au grand jour, lui. Son champ d'opération, c'est la banque qu'il tape, l'agence louches qu'il met en mouvement, le contribuable qu'il pille.

Si le Figaro n'avait pas courageusement dénoncé et par suite fait avorter son dernier complot d'alimentation frauduleuse de son trésor de guerre électorale, le contribuable était volé de cinq ou six millions, mis au service de la corruption des électeurs.

Je résume les faits : Une action datant de trente ans, engagée par certains héritiers Prieu contre l'Etat, était si désespérée qu'elle fut depuis longtemps abandonnée par les demandeurs. Elle était connue de tous les ministres ayant passé au pouvoir. M. Caillaux, ayant besoin d'argent élec-

total, appelle l'agent chargé des intérêts du Syndicat des héritiers : « Votre réclamation est juste, lui dit-il, je vais vous donner six millions, si vous me laissez 80 % destinés à ma caisse électorale. »

Où M. Caillaux aurait-il pris ces six millions ? Dans la caisse publique sous prétexte de restitutions d'une vieille dette de l'Etat. Ou seraient allés 80 % de ces six millions ? Dans la caisse électorale de M. Caillaux !

Quel admirable prestidigitateur que ce Caillaux ! « Vous voyez ces millions ; Vous croyez qu'ils sont dans vos poches ? Je souffle dessus et pas du tout, ils sont dans la mienne, et je ne les tirerai que pour faire la guerre à vos épargnes et à vos croyances ! »

Le tour est tellement pendable, que M. Caillaux s'en est par deux fois défendu, en affirmant, par l'Agence Havas, « ne connaître de près ni de loin l'affaire Prieu. »

Mais le malheureux se perd en voulant trop prouver. Comme l'enfant du drame Roger la Honte, qui a tout vu, tout entendu, et qui, pour sauver son père assassin n'a qu'une réponse à toutes les questions des juges : « Je n'ai rien vu, rien entendu », il réplique : « Je n'ai rien vu, rien entendu », alors que tous ses collègues depuis quinze ans ont vu et entendu, et qu'il est le seul du Parlement à « ne connaître ni de près ni de loin, l'affaire Prieu. »

La situation n'a d'équivalente dans l'histoire des drames parlementaires que celle du général André, le jour où ses fiches maçonniques furent révélées et lues à la tribune de la Chambre par M. Guyot de Villeneuve. Vous souvient-il qu'un feu de cheminée se déclara le soir dans le cabinet du ministre. C'étaient les fiches qui brûlaient. M. Caillaux, lui, a un autre moyen : il aposte un garde du corps chez le principal témoin avec mission de lui mettre un bœuf sur la langue, afin qu'il taise la vérité.

Et le témoin, M. Schneider, semblant disposé à manger le morceau : « Tu sais ce que tu as promis à M. Caillaux », lui dit sa femme, attachant de nouveau le bœuf prêt à tomber de sa langue.

J'ai dit que l'opposition préparait les élections par la diffusion de la lumière. Voilà comment M. Caillaux les prépare.

J'éprouve pour M. Calmette, qui a eu le courage de dénoncer les turpitudes financières et électorales de M. Caillaux, la même reconnaissance que pour M. Guyot de Villeneuve qui dénonça les fiches maçonniques du général André.

Mgr BOURCHANY

Nous avons eu le plaisir d'annoncer, samedi, dans la plupart de nos éditions, la nouvelle de la nomination de Mgr Bouchany comme auxiliaire de Mgr Sevin, à Lyon.



M. BOURCHANY curé de Saint-François à Lyon nommé évêque d'Acumès et auxiliaire de Mgr Sevin archevêque de Lyon

Il revint à Lyon en 1884 comme vicaire de Saint-Marcel. Il exerça le ministère paroissial pendant dix ans. Mgr Dollé, nommé recteur des Facultés catholiques, le désigna pour le remplacer dans sa chaire d'apologétique. La suite a montré combien ce choix était heureux, car nul enseignement ne fut plus nourri d'idées fermes et précises, plus abondant en conclusions solides que cet enseignement de seize ans, où le talent du professeur eût abordé les thèmes les plus difficiles et les plus variés.

Il désigna, avant la lettre, les erreurs modernistes. Ses cours, d'une clarté merveilleuse, étaient très suivis. On admirait combien il possédait à fond aussi bien la philosophie scolastique que la philosophie contemporaine française et étrangère.

M. Bouchany, sur le désir exprimé de S. Em. le cardinal Coullié, fut nommé curé de Saint-François de Sales, succédant à son ami, Mgr Châtelet, nommé évêque de Nevers.

Le 9 juin 1910, M. Bouchany rentra dans le ministère paroissial comme curé de Saint-François de Sales, succédant à son ami, Mgr Châtelet, nommé évêque de Nevers.

Le 31 décembre dernier, les Genevois ont célébré la « délivrance », par les Autrichiens, de leur ville occupée depuis seize ans par les Français. C'est leur droit. Nous comprenons même très bien qu'après notre départ, si gentils que nous ayons été, ils se soient criés : « Oui ! Enfin, souss ! »

Un jugement de Ménéclik

Ménéclik n'était pas pour rien arriéré-petit-fils de Salomon. Voici un exemple de sa pénétrante justice :

Deux Abyssins étaient occupés à cueillir des prunes, le premier secourant les branches, le second, au pied de l'arbre, ramassant les fruits. Une branche vint à casser ; l'homme grimpa au faite tomba sur son camarade et lui brisa le cou. Lui-même se fit de graves blessures, dont il eut peine à se remettre.

La famille du mort attaqua sans tarder le survivant, lui réclamant, pour prix du sang, une somme de 600 francs. Le malheureux ne pouvant payer, les plaignants, suivant la loi du talion, exigèrent sa vie. L'affaire vint, en dernier ressort, devant Ménéclik lui-même.

« Trois biens, déclara le sage négus, vous avez le droit d'exiger la vie de cet homme ; mais la loi dit également que le meurtrier doit périr de la même façon que la victime. Que l'un de vous grimpe donc à cet arbre — et du doigt il désignait un avouacour géant — et se laisse tomber du faite sur le coupable. »

Aucun des plaignants n'en voulut courir le risque... et le meurtrier involontaire eut la vie sauve.

Le papier de genêt

Les Américains font du papier de maïs, de sorgho et même de tourbe ; les Chinois, du papier de bambou, de matière ; les pays

Les millions du Brésilien

Après sa mort, son héritier direct, un magistrat des plus considérés, frère d'un ancien député très estimé et très regretté, M. d'Arnaud, ne voulut pas poursuivre le recouvrement de la créance Prieu, et l'abandonna à des amis ou parents du défunt qui constituèrent, plus confiants, une sorte de Syndicat décidé à continuer auprès des pouvoirs publics les démarches officielles et officieuses nécessaires au succès de leur cause.

Le Syndicat constitué pour le recouvrement de la créance était ainsi composé : MM. A. Boileau, Prosper Sauvage, 2, rue Volney à Paris, Antoine de Fonville, Conseil du Syndicat, 77, rue du Rocher, et Auguste Schneider, ancien premier clerc d'avoué parisien, fondé de pouvoir du Syndicat, dont le domicile personnel est 57, boulevard Beausséjour et le bureau, 20, rue de Valenciennes.

Après sa mort, son héritier direct, un magistrat des plus considérés, frère d'un ancien député très estimé et très regretté, M. d'Arnaud, ne voulut pas poursuivre le recouvrement de la créance Prieu, et l'abandonna à des amis ou parents du défunt qui constituèrent, plus confiants, une sorte de Syndicat décidé à continuer auprès des pouvoirs publics les démarches officielles et officieuses nécessaires au succès de leur cause.

M. G. Calmette prouve les chantages de M. Caillaux par la correspondance des représentants des héritiers Prieu. Aux délégations du ministre des Finances il oppose le témoignage des innombrables ministres et parlementaires mêlés à cette affaire depuis plus de 30 ans



M. GASTON CALMETTE directeur du « Figaro » qui a dévoilé les « machinations » de M. Caillaux

M. Caillaux nie. Dans une note communiquée par le ministre des Finances, il déclare qu'« il ne connaît l'affaire Prieu ni de près ni de loin, ni directement, ni indirectement. »

M. Gaston Calmette, directeur du Figaro, rappelle que de nombreux parlementaires, depuis 1881, ont eu à s'occuper

de cette affaire : MM. Taillandier, Edmond Develle, H. de Choiseul, Ollivier, Lelièvre, Pichon, Emile Brousse, Dejeante, Adigard René Renoult, Cochery, Fernand Rabier, Le Myre de Vilers, Albin Rozet, Cruppi, Grosdidier, Stephen Pichon et tous les ministres des Finances, sauf M. Caillaux.

GAZETTE

Laissons le Suisse « faire suisse »

Le 31 décembre dernier, les Genevois ont célébré la « délivrance », par les Autrichiens, de leur ville occupée depuis seize ans par les Français. C'est leur droit. Nous comprenons même très bien qu'après notre départ, si gentils que nous ayons été, ils se soient criés : « Oui ! Enfin, souss ! »

« Ce que nous ne comprenons plus, c'est qu'une société universitaire intitulée « Les étudiants français », ait délégué son président, M. Marec, en une délégation de quatre membres pour aller porter une palme aux couleurs française et genevoise au moment genevois.

Les Français patriotes habitant Genève et ses environs ont trouvé que c'était le cas ou jamais de laisser en ce jour la ville de Genève « faire suisse », comme on dit, et de permettre au citoyen des actes qui est bon d'aimer la Suisse, mais le jour où elle nous crie : « Bon voyage et ne revenez plus ! » il vaut mieux faire semblant de ne pas entendre.

Le Daily Mail donne une extraordinaire nouvelle de Mexico.

Le « général » Pancho Villa, le pittoresque chef de bande du Chihuahua, s'est engagé par contrat avec un Américain, M. Henry Aiken, président de la corporation des cinématographes, à lui fournir des films impressionnants de révolution, les « grandes batailles » de la révolution.

Mourir pour le cinéma

Le Daily Mail donne une extraordinaire nouvelle de Mexico.

Le « général » Pancho Villa, le pittoresque chef de bande du Chihuahua, s'est engagé par contrat avec un Américain, M. Henry Aiken, président de la corporation des cinématographes, à lui fournir des films impressionnants de révolution, les « grandes batailles » de la révolution.

M. CAILLAUX l'homme des « machinations »